

## LES EPL, UNE GESTION MODERNE ET ADAPTÉE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

**1230** Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) agissent en France. Au cœur du développement des territoires, ces Entreprises publiques locales interviennent dans une quarantaine de domaines différents, et notamment l'aménagement et la construction, le tourisme, le logement, l'environnement, le développement économique et la mobilité.

Les Epl allient la réactivité et la souplesse d'une gestion privée aux objectifs d'intérêt général et de long terme du secteur public.

Dans votre région, elles sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets et assurer à vos côtés une gestion moderne et durable du développement de vos territoires et des services publics locaux.

### MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE (ou celle d'un représentant de votre choix)

- ➔ avant le **6 septembre 2016 par courrier**, en retournant la carte-réponse ci-jointe
- ➔ avant le **9 septembre 2016 par mail**, à [epl@tempsreel.fr](mailto:epl@tempsreel.fr) (en précisant votre venue accompagnée d'une personne ou non)
- ➔ avant le **9 septembre 2016 par fax**, au 03 80 44 11 79

COLLOQUE GRATUIT / ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITÉ, INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : [ACCUEIL@LESEPL.FR](mailto:ACCUEIL@LESEPL.FR) / 01 53 32 22 00

En partenariat avec



### DOLE, CŒUR DE RÉGION

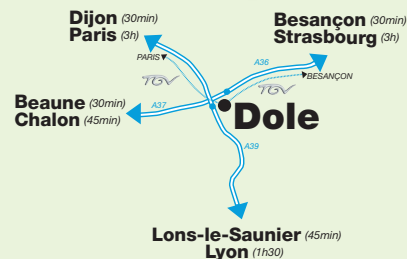
Rendez-vous à l'Hôtel de Ville (salle Edgar Faure)  
Place de l'Europe  
39100 DOLE  
Tél. 03 84 79 79 79

#### ➔ Par la route

De Paris et Lyon  
A6 puis A39, sortie 6 Dole Choisey  
(10 min de dole)  
De Besançon,  
Strasbourg, Nancy  
A36 sortie 2, Dole Authume  
(5 min de dole)

#### ➔ Par le train

Gare TGV à Dole  
(2 h de Paris)  
(5 min du  
centre-ville)



© conception tempsRéel, dijon

## INVITATION

# COLLOQUE INTER-RÉGIONAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

À DOLE  
(39)

Grand Est / Bourgogne Franche-Comté / Rhône-Alpes

**VENDREDI 16 SEPT. 2016**  
Hôtel de Ville de 10h30 à 16h30



## EAU ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

# VOS TERRITOIRES ONT DE LA RESSOURCE !

SEM, SPL, SEMOP : LES EPL AU CŒUR  
DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



En partenariat avec



COLLOQUE GRATUIT / ATTENTION :  
NOMBRE DE PLACES LIMITÉ,  
INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER !

# PROGRAMME

# UNE JOURNÉE POUR PARTAGER LES EXPÉRIENCES ET OUVRIR LES HORIZONS

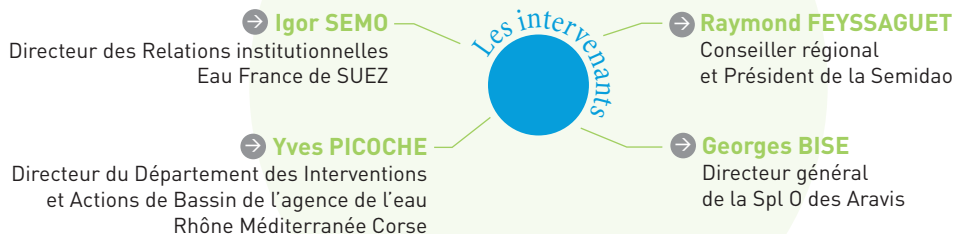
## MATINÉE

- 10H30** Accueil autour d'un café
- 10H50** Ouverture par Vincent FUSTER  
Président de la Fédération des Epl de Bourgogne Franche-Comté
- 11H00** Le témoignage de Jean-Marie SERMIER  
Député-Maire de Dole  
Président des SemOp Doléa Eau et Doléa Assainissement
- 11H30** L'interview d'Antoine BRÉHARD  
Directeur régional de la Caisse des Dépôts Bourgogne Franche-Comté
- 11H45** Le témoignage de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF)  
Représentant non connu
- 12H15** Cocktail déjeunatoire

## APRÈS-MIDI

- 13H30** **LOI NOTRe ET SERVICE PUBLIC DE L'EAU : POUR QUE ÇA COULE DE SOURCE...**  
2016, début d'une nouvelle étape dans la politique de l'eau, engagée par le Comité national de l'eau. Bien public par excellence et au centre de nombreux débats, l'eau est renvoyée par la loi NOTRe vers l'échelon intercommunal pour une remise à plat de sa gouvernance. Poursuite des investissements, performance des réseaux, préservation de la ressource, prix à la sortie du robinet... quel mode de gestion est à privilégier ?

Table ronde n°1

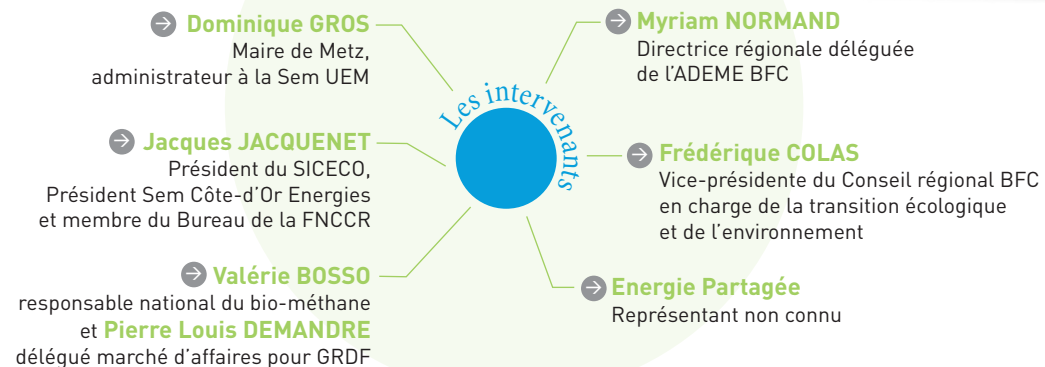


- La loi NOTRe et la loi sur la transition énergétique font évoluer les modes d'intervention des collectivités locales et des Entreprises publiques locales (Sem, Spl, SemOp).
- Élu, membre de syndicat, dirigeant d'Epl, ce colloque contribuera à votre réflexion sur la réorganisation du service public de l'eau et/ou la production d'énergies renouvelables.

- 14H45** L'interview de Gilbert MEYER :  
« Eau et EnR : un mode de gestion avec une politique volontariste »  
Maire de Colmar et Président de Colmar Agglomération

- 15H00** **ÉNERGIES RENOUVELABLES : LES COLLECTIVITÉS ENGAGENT L'AVENIR**  
Avenir énergétique des collectivités et nouvelle source de revenus, les énergies renouvelables figurent parmi les priorités des exécutifs locaux. Entre éolien, photovoltaïque, biomasse, méthanisation, vers quelles énergies se tourner ? Entre SA, SAS, Sem... quel outil choisir pour mener une politique du mix énergétique efficace ?

Table ronde n°2



- 16H15** Clôture par Jean-Claude LAGRANGE  
Vice-président du Conseil régional BFC en charge du développement économique  
Vice-Président de la Fédération régionale des Epl Bourgogne Franche-Comté  
  
et Vincent FUSTER  
Président de la Fédération des Epl Bourgogne Franche-Comté